

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU **Mercredi 21 Octobre 2020**

L'an deux mille vingt, le **21 octobre**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 juillet 2020 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. Demande de subvention Ingénierie Chargé de mission santé 2021

Contrôle du quorum

Titulaires : Monsieur Philippe BOUTY, Monsieur Fabrice POINT, Monsieur Jean-Luc DEDIEU, Monsieur Jean Noël DUPRE, Monsieur Benoit SAVY, Monsieur Benoit GAGNADOUR, Madame Nathalie LANDREVIE, Monsieur Éric PINAUD, Monsieur Jean Marie TRAPATEAU, Madame Sandrine PRECIGOUT, Manuel DESVERGNE.

1. Demande de subvention ingénierie - chargé de mission santé 2021

Del2020_206

Dans le cadre de la politique contractuelle régionale, la Région peut accompagner dans le cadre du Contrat régional de dynamisation et de cohésion accompagner le financement de poste d'un chargé de mission thématique santé.

Les principales missions du chargé de mission seront de :

- Accompagner à l'émergence d'une stratégie territoriale en matière de santé
- Suivre et mettre en œuvre la stratégie territoriale en matière de santé
- Apporter un appui administratif et technique aux porteurs de projets (professionnels de santé, collectivités, établissements de santé, structures du médico-social et du social), qui s'inscrivent dans les priorités régionales
- Faire le lien entre la feuille de route « santé » de la Région et le CLS de Charente Limousine 2018 – 2023,
- Favoriser la concertation et les échanges multi-partenariaux entre l'ensemble des acteurs de la santé (sanitaire, médico-social et social)
- Être le relais des dispositifs régionaux

Le plan de financement du poste du chargé de mission est présenté comme ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles en TTC :

Nature des dépenses	TOTAL	%
Salaires et charges (1 ETP)	41498 €	100%
Coût Total	41498 €	100 %

Financements prévisionnels en TTC :

Nature des financements	TOTAL	%
Etat (ARS)	15000 €	36 %
Région	15000 €	36 %
Département		
Europe		
Autres financements publics (préciser)		
Total financements publics		
Privés (préciser)		
Autofinancement	11498 €	28 %
Coût Total	41 498 €	100 %

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- **VALIDE** le plan de financement de la demande de subvention,
- **AUTORISE** le Président à solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine pour une demande de subvention d'un montant de 15 000 euros,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à celle-ci,

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--